

Conseil d'école

École Sainte-Jeanne-d'Arc

Points saillants de la réunion du 6 novembre 2018

- Nous avons reçu Monsieur Arsène de l'Institut Guy-Lacombe qui est venu nous présenter l'organisme, nous parler des volets offert par celui-ci et de leur bibliothèque.
- Nous allons convoquer une Assemblé Général Extraordinaire le 22 novembre prochain à 18 h 30 pour un vote des membres sur un amendement à l'article 3.2 des procédures opérationnelles.
- Un social se tiendra le 4 décembre prochain entre la Société de parents et le Conseil d'école.